

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration des Sentinelles de la Route du 10 février 2009.

Endroit : Auberge St-Antoine, 8, rue Saint-Antoine, Québec.

Étaient présents :
François Blais
Hélène Poulin
Guy Bordeleau
Bruno Paquet
Jean-Pierre Laforest
Pierre Tremblay
Michel Coutu

Étaient absents : Nathalie Gagnon Yvon Breton

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19H15.

Proposée par : François Blais. Secondée par : Pierre Tremblay.

Ordre du jour

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal du 03 février 2009.
- 3- Party annuel du Club.
- 4- Nombres d'encadrements requis pour l'année.
- 5- Rapport du Directeur des finances.
- 6- Rapport du Directeur de l'équipement.
- 7- Rapport du Directeur des technologies.
- 8- Salon Info-vélo.
- 9- Confirmation des dates des différents encadrements.
- 10- Tour de table.
- 11- Varia.
 - Mots de passe
- 12- Date de la prochaine réunion.
- 13- Fermeture de l'assemblée

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2- ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 03 février 2009.

Proposée par : Pierre Tremblay. Secondée par : Jean-Pierre Laforest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3- PARTY ANNUEL DU CLUB.

Le coût du party a été élevé car nous fêtions le 10^e anniversaire. Nous élaborons sur la possibilité de faire un party moins dispendieux pour cette année. Peut-être chez un membre des Sentinelles.

Pour la bière, acheter 1 ou 2 barils, c'est moins dispendieux que des caisses. C'est un dossier à suivre.

4- NOMBRE D'ENCADREMENTS REQUIS POUR L'ANNÉE.

4 encadrements minimums requis pour l'année seront fortement suggérés. Les membres qui effectueront un encadrement en tant que responsable seront crédités de 2 encadrements. Le nombre de 4 serait suffisant pour assurer le nombre d'encadreurs requis à chaque activité. On pourrait avoir des commanditaires pour plus longtemps (8 ou 10 ans) et les membres paieront leur maillot au complet et nous ne serions plus obligés de changer les maillots à tous les 3 ans à cause des commanditaires qui se désistent ou s'ajoutent. Les membres qui vont payer leur maillot au prix coûtant sont des personnes qui sont vraiment intéressées et qui vont participer d'avantage. On pourrait demander à notre commanditaire Tanguay d'augmenter sa commandite (présentement 500\$) compte tenu des montants de la SAAQ et de la Caisse Populaire pour la même visibilité. On pourrait communiquer avec la Fédération des Caisses Populaire Desjardins pour une commandite plus importante. Il vaut mieux avoir moins de commanditaires avec des montants plus substantiels.

Une étude comptable pourrait être demandée à Sylvain Bonneau pour connaître le montant nécessaire pour assurer la continuité et la survie du Club. Si une personne ne se conforme pas au nombre minimum d'encadrement voici les conséquences qui pourraient être appliquées : Ne pas pouvoir se présenter à l'Assemblée Générale Annuelle, aucun droit de vote, n'est pas éligible au tirage des prix de participation (autres idées à venir).

Pour afficher les commanditaires : un dossard en filet pourrait être plus confortable. Un brassard avec les couleurs des Sentinelles pourrait être intéressant. Une affiche suspendue à l'arrière du banc ou à l'intérieur du cadre du vélo (carton ciré). Sécuri-sport serait l'endroit idéal où se procurer ces effets.

Participer avec la SAAQ dans une pub concernant la sécurité à vélo.

Exemple:

Plaques en styrène

5- RAPPORT DU DIRECTEUR DES FINANCES.

Faut faire une demande à la SAAQ et à la Caisse Populaire pour les commanditaires. Michel se servira du porte-folio dans le dossier commandite du compte hotmail. Michel a passé chez Athem et Salon Info-Vélo, un chèque pour Lynn.

Une résolution doit être prise pour effectuer le changement des signataires à la Caisse Populaire. Michel contactera Hubert et Lynn pour information.

6- RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ÉQUIPEMENT.

- 1- Personnes qui n'ont pas payé leur maillot et/ou bibs. François prend note du nom des personnes pour récupérer les sommes dues.
- 2- Pierre a acheter des boites de rangements, il donne les factures à Michel.
- 3- Concernant les radios, chez Orizon mobile (tel: 418-527-6414) au 6655 boul. Pierre-Bertrand local 140. M. Ken Whittom, a mentionné à Pierre qu'il y avait quelque chose à faire avec ça. La satisfaction du Club est importante à leurs yeux.
- 4- Pierre a fait l'éventail des maillots, des bibs, des casquettes, des dossards et des drapeaux. Guy va expédier un courriel pour demander aux membres qui ont plus d'un dossard, d'en rapporter un.
- 5- Concernant les dépliants et cartes du club, nous avons un inventaire suffisant. Un tri concernant de vieux documents devra être fait (recyclage). Pierre fera un don des vieux maillots à ses bénéficiaires.

7- RAPPORT DU DIRECTEUR DES TECHNOLOGIES.

Guy nous a démontré les changements du site internet et fait le tour du site hotmail. Une assurance couvrant la responsabilité du Club lors des sorties provenant de Vélo-Québec est étudiée (non couvert personnellement). Lors des encadrements, la responsabilité revient aux organisateurs et non à nous. Guy conserve ces documents.

Bruno nous parle des sorties, de la mise à jour qui sera faite prochainement.

8- SALON INFO-VÉLO.

Nous avons besoin de nappes, dépliants, cartes, calendrier des activités, fiches d'inscription, une télé, faire une sélection de photos avec l'aide de picasa, clefs USB, Bruno vérifie si sa télé a une entrée pour collecter l'ordinateur.

François contacte la SAAQ pour s'assurer que notre kiosque sera intégré avec eux et qu'ils en feront le montage.

À la prochaine réunion nous élaborerons davantage sur les responsabilités de chacun.

9- CONFIRMATION DES DATES DES DIFFÉRENTS ENCADREMENTS.

Nous demanderons aux membres à quels évènements ils prévoient participer.

Jean-Pierre contacte par courriels, les différents responsables des encadrements pour finaliser les confirmations.

10- TOUR DE TABLE.

Les Directeurs ont exprimé leurs opinions au cours des différents points, il n'est donc pas nécessaire de faire un tour de table.

11- VARIA

mots de passe, Guy nous fait un rafraîchissement des différents accès.
 Il fera aussi un tri dans les photos sur picasa versus les photos réservées exclusivement aux membres

12- DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE.

Il est suggéré de tenir la prochaine rencontre du conseil d'administration le mardi 24 février à 19h00 à la même heure et au même endroit (sera confirmé par François).

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Fermeture de la réunion à 21h55. Proposée par Hélène Poulin. Secondée par Guy Bordeleau.

Président François Blais Secrétaire Hélène Poulin